

Fiche descriptive du poste de Chef de la Division de la Réglementation des Prix et de la Compensation

Rattachement hiérarchique

Direction de la Concurrence, des Prix et de la Compensation

Mission

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique des prix, de la compensation et des stocks de sécurité ;

Principales activités

- Elaborer les projets de textes législatifs et réglementaires relatifs à la compensation, aux prix et aux stocks de sécurité ;
- Coordonner les études de tarification et d'homologation des prix des produits et services ;
- Fixer et réviser les prix des produits et services réglementés et subventionnés ;
- Assurer le pilotage et la mise en œuvre de la libéralisation des prix encore réglementés ;
- Assurer la programmation et le suivi des enquêtes dans les secteurs réglementés ;
- Piloter les travaux des commissions chargées de la compensation des produits ;
- Assurer la relation avec les organes de compensation et les organes de contrôle des prix ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la réforme du système de compensation ;
- Coordonner les travaux des commissions chargées du suivi de l'approvisionnement des marchés ;
- Elaborer et piloter les études économiques des marchés ;
- Assurer la veille sur les marchés et suivi de la conjoncture économique nationale et internationale ;
- Assurer le secrétariat de la Commission Interministérielle des Prix et de la Commission Centrale des recours ;
- Participer, en coordination avec les services concernés, aux enquêtes, études de pratiques anticoncurrentielles et l'instruction des concentrations économiques.
- Organiser et piloter les réunions en relation avec la mission de la division ;
- Préparer les plans d'actions de la Division ;
- Assurer l'encadrement du personnel de la Division ;
- Encadrer, animer et coordonner les activités de la Division ;
- Superviser et coordonner les activités des services rattachés à la division ;
- Préparer les rapports d'activité et les bilans de la Division ;

**Relations
fonctionnelles**

Internes

- Division de la Concurrence ;
- Service des systèmes d'information et affaires générales ;

Externes

- Secrétariat Général du Gouvernement ;
- Ministères membres de la CIP ;
- Ministère de tutelle des secteurs ;
- Organe de compensation : caisse de compensation, Onicl.. ;
- Entreprises publiques concernées : ONEE, MASEEN.... ;
- Opérateurs et organismes professionnels des secteurs concernés ;
- Organisme internationaux : Banque mondiale, OCDE, CNUCED ;

**Compétences
requises**

- Parfaire maîtrise du cadre juridique et réglementaire encadrant la politique des prix et de la concurrence ;
- Compétence confirmée en tarification, réglementation et soutien des prix ;
- Maîtrise des procédures réglementaires en relation avec la compensation, les prix et les stocks de sécurité ;
- Compétences en matière d'études économiques et d'enquête concurrence ;
- Maîtrise des techniques d'analyse et de prévision des marchés ;
- Parfaite connaissance du comportement des marchés internationaux et nationaux des produits de base ;
- Compétences en matière du contrôle des prix ;
- Capacité de communication interne et externe ;
- Connaissances en comptabilité et finances ;
- Techniques informatiques et statistiques ;
- Niveau d'anglais acceptable ;

Aptitudes

- Capacité à travailler en réseau et à gérer une équipe ;
- Maîtrise des techniques d'animation des réunions ;
- Maîtrise des outils de négociation ;
- Techniques de gestion de conflit ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Formulation des stratégies et politiques ;
- Gestion et pilotage des projets ;
- Disposition de bonnes capacités écrites et orales ;
- Capacité à évaluer la concordance entre les objectifs attendus et les objectifs réalisés ;
- Bon sens du relationnel avec collègues et partenaires ;
- Personnalité équilibrée et positive ;
- Maîtrise des relations contractuelles avec les partenaires publics et privés ;
- Réactivité ;
- Disponibilité ;